

Dossier de presse

PRAXYS Paysage & Urbanisme

Parc Saint-Père, parc de la Ferme des Saules et quais de la Gourdine de Lagny

Praxys

Paysagiste Urbaniste



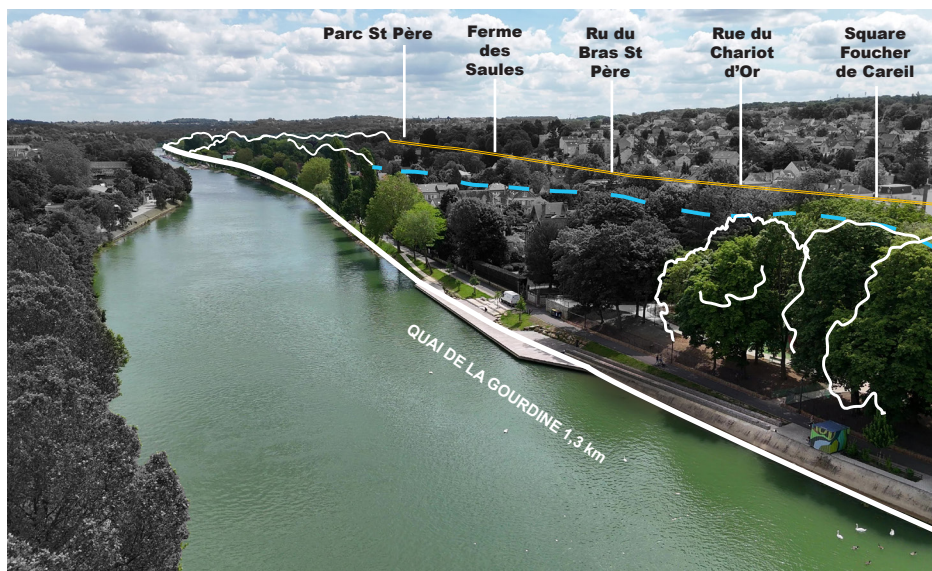
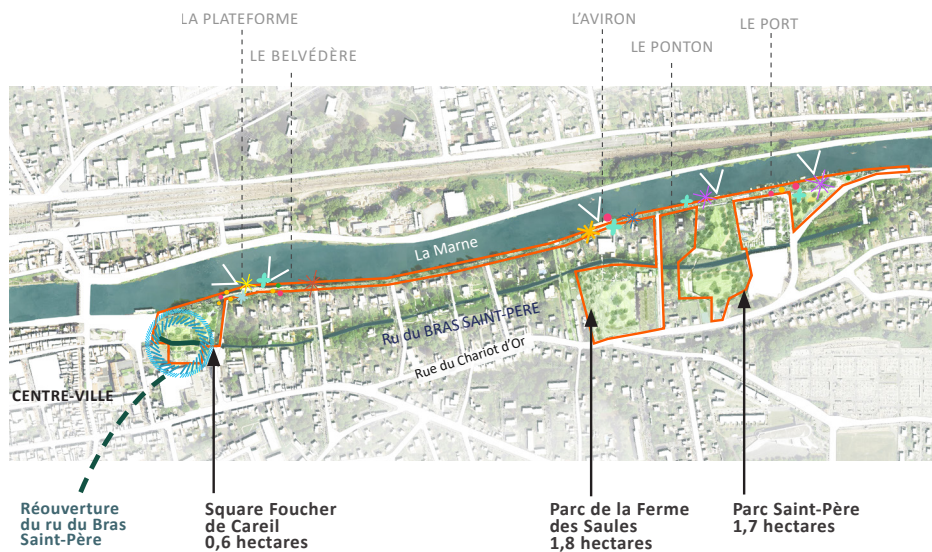
Paris

Lagny-sur-Marne



Un parc fluvial





Redonner sa place au vivant, au cœur de la ville

Le projet des berges de la Marne à Lagny-sur-Marne est avant tout un projet de renaturation.

Lorsque nous avons commencé à travailler sur ce site, notre conviction était que la nature ne devait pas être considérée comme un décor que l'on dessine puis que l'on entretient artificiellement. Nous avons cherché au contraire à recréer les conditions permettant aux processus naturels de reprendre leur place et de redevenir les principaux acteurs de la transformation du site.

La Marne, le ru de Bicheret, les zones humides, les berges et les ripisylves constituent un système vivant. Notre travail a consisté à révéler ce système, à le reconnecter à ses dynamiques naturelles et à lui redonner de l'espace pour s'exprimer.

Le projet repose ainsi sur la réactivation des cycles de l'eau, sur le fonctionnement du lit majeur, sur la restauration des continuités écologiques et sur la création de conditions favorables au retour de la biodiversité.

Plutôt que de lutter contre les dynamiques naturelles, nous avons choisi de travailler avec elles. Les techniques de génie végétal permettent aux berges de se stabiliser tout en accueillant de nouveaux habitats. Les variations de niveaux d'eau deviennent des événements paysagers. Les zones humides, les clairières, les boisements et les prairies évoluent dans le temps selon leurs propres dynamiques.

Nous parlons souvent de « sculpture d'écosystèmes ». Notre rôle de paysagiste n'est pas de dessiner chaque forme définitive mais d'orienter les forces du vivant afin qu'elles produisent elles-mêmes une richesse écologique et paysagère croissante.

Cette approche se traduit également dans le réemploi des matériaux présents sur site. Les déchets deviennent ressources. Les bois morts deviennent refuges. Les branchages deviennent

habitats. Chaque élément participe à la fabrication d'un écosystème plus complexe et plus résilient.

Ce qui est particulièrement intéressant à Lagny-sur-Marne, c'est que cette réactivation écologique a immédiatement produit une réactivation sociale.

En redonnant de l'espace à l'eau et au vivant, nous avons simultanément redonné envie aux habitants de revenir sur les berges. Les promeneurs, les sportifs, les familles, les pêcheurs et les amoureux de la nature se sont réapproprié ces espaces.

La nature agit ici comme un puissant facteur d'attractivité sociale. Plus le site devient vivant, plus il devient fréquenté et aimé.

Le projet démontre qu'il n'y a pas d'opposition entre écologie et usage. Bien au contraire. C'est précisément parce que le vivant retrouve sa place que les habitants retrouvent eux aussi leur place au bord de la rivière.

À quelques mètres seulement du centre-ville, les berges de la Marne offrent désormais une expérience rare : celle d'une immersion dans un paysage d'eau et de nature dont les formes, les couleurs, les odeurs et les ambiances évoluent au rythme des saisons et des dynamiques naturelles.

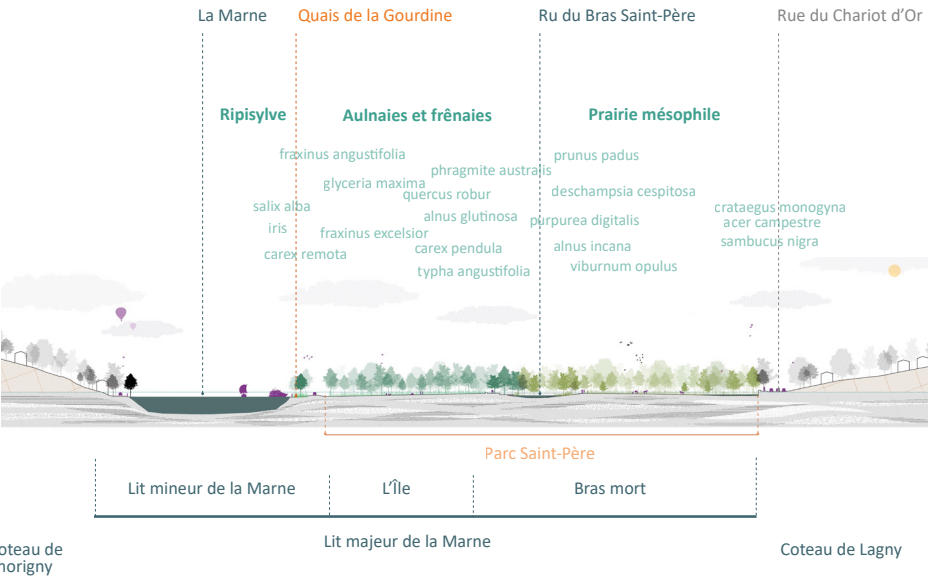
Au fond, ce projet pose une question simple : quelle place souhaitons-nous accorder au vivant dans nos villes ?

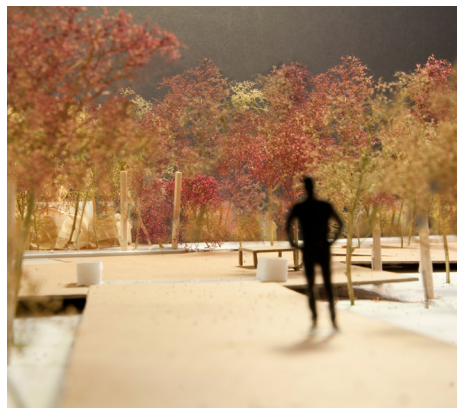
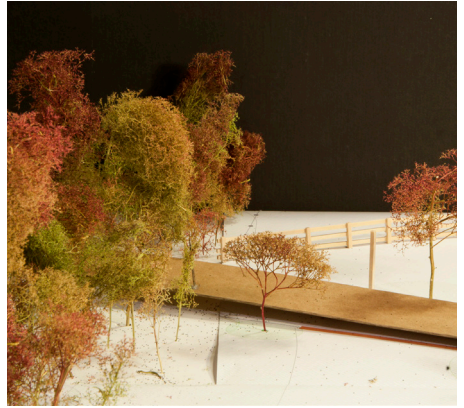
À Lagny-sur-Marne, nous avons fait le choix de considérer la rivière non plus comme une limite ou un décor, mais comme une infrastructure vivante capable de produire à la fois biodiversité, fraîcheur, beauté et lien social.



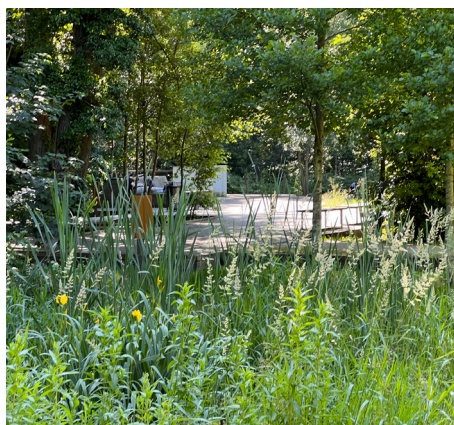
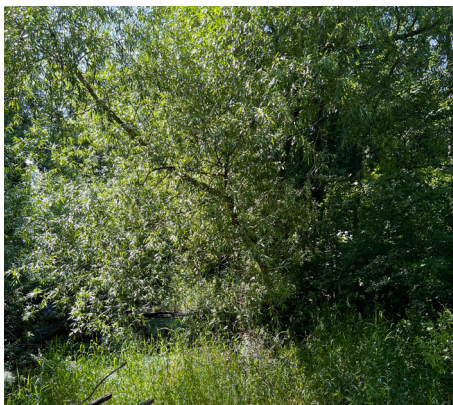
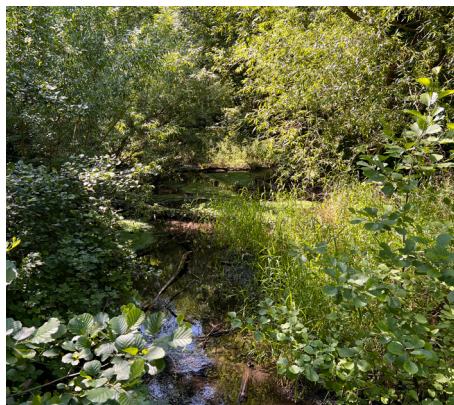
Le site avant et après intervention

Le lit majeur de la Marne





Préserver



Renaturer



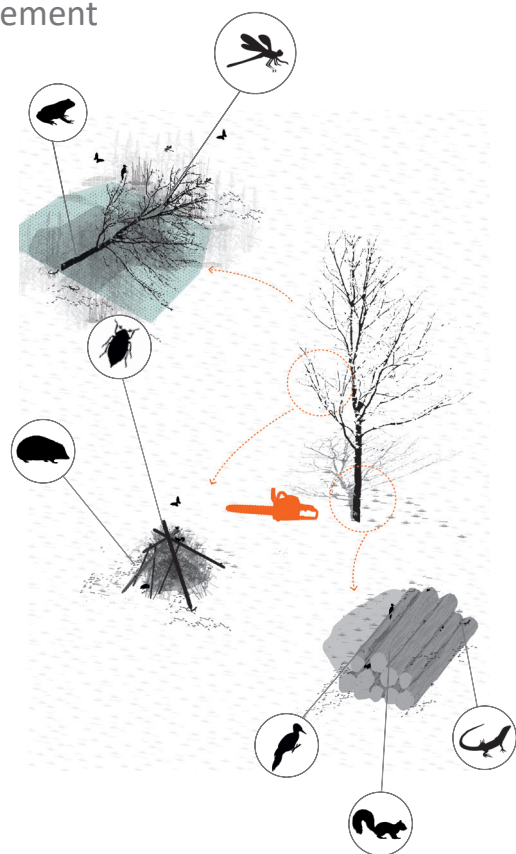
Avant



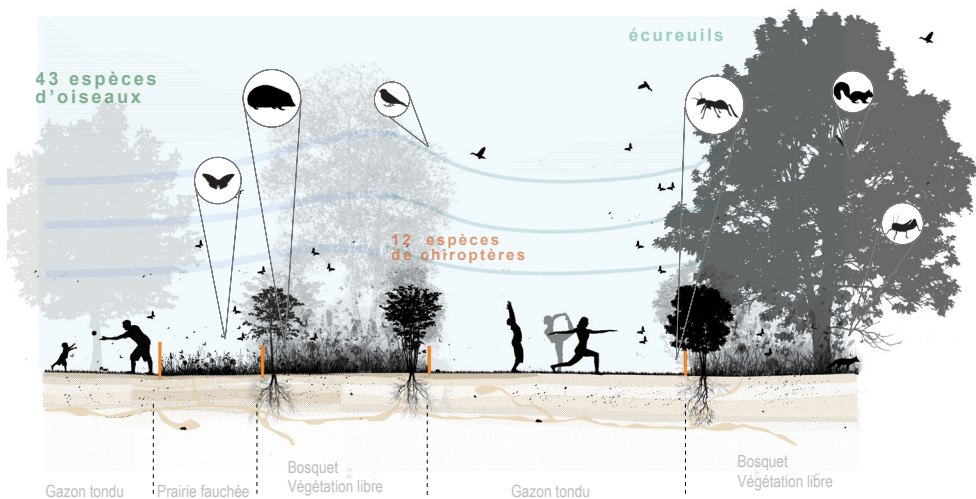
Après



Le réensauvagement



Dessiner précisément une nature libre



La trame noire





Le Quai de la Gourdine

La volonté du projet est de réaliser une restauration de la berge qui puisse allier efficacité de la protection face aux contraintes mécaniques, hydrauliques, végétales mais également enrichissement écologique et paysager.

L'aménagement global de l'amont vers l'aval s'inscrit selon trois grandes séquences : la Marne active au droit des pratiques de sport et de loisir nautique, la Marne renaturée, puis le parc aux abords du square Foucher de Careil.

Au droit du square du Canada (hors projet), l'emprise étant plus importante, la berge sera plus étirée sur une largeur importante avec mise en place de plage d'hélophytes et plateformes étagées végétalisées sur les parties supérieures. Sur ce secteur un platelage placé entre la voie d'eau et la berge permettra l'accès aux bateaux et offrira un point de vue intéressant sur la berge renaturée sans la perturber.

Le principe d'aménagement de la berge renaturée constitue la majorité du linéaire du quai. Il est composé d'une promenade partagée où le piéton est mis en valeur. Une bande plantée organise l'interface entre les limites de parcelles des maisons et la promenade. L'absence de bordure permet la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux de pluie en tête du talus des berges. Le talus des berges est renaturé par une végétation humide, espèces hélophytes et de grands arbres tiges de type saules, aulnes, frênes.

Afin d'assurer au mieux l'ancrage de la berge et de résister à l'affouillement et à l'érosion, l'aménagement sous-fluvial se fait par un enrochement. Cette technique permet d'offrir des zones de cache pour les poissons.





Les berges renaturées



Le projet s'étend d'amont en aval entre le square du Canada et le square Foucher de Careil et s'élargit à des prairies humides, situées en arrière-plan, autour d'un ancien bras mort de la Marne devenu le Ru du Bras Saint-Père.

D'un point de vue historique et paysager, il s'agit de redonner le "sentiment d'une île" à l'ensemble de la Marne et son affluent, le ru du Bras Saint-Père. Aujourd'hui, les berges en bordure du quai de la Gourdine sont fortement dégradées. Les phénomènes de crues et de décrues associés au batillage du trafic fluvial expliquent en grande partie cet état dégradé.

Les berges dégradées sont peu propices au développement de la biodiversité. Le quai accueille beaucoup de promeneurs et d'usagers dont le parcours peut être amélioré et sécurisé.

L'aménagement du quai de la Gourdine se déroulera sur deux années. Les berges en bordure du quai sont constituées d'un talus à 45 degrés, en partie recouvert d'éléments autobloquants en béton dégradé. Les protections des pieds de berges sont variées : rideau de palplanches, muret en béton, ancien perré maçonné, tunage en pieux de bois... Et présentent des signes de dégradation : bois délité, effondrements, cavités, etc. Les contraintes toujours plus importantes à mesure que la berge se dégrade et se déforme ont eu raison de la protection sur le long terme qui a fini par céder sur de nombreuses portions.



La partie sub-fluvial, aujourd'hui pauvre en diversité d'espèces et d'habitats, sera aménagée en génie végétal : boudins de géotextile plantés d'hélophytes, lits de plats et plançons... Les plantations dessinent des fenêtres végétales qui orientent les points de vue sur la Marne. Des belvédères et un platelage

le long de la Marne offrent des espaces particuliers à l'interface. Ces aménagements animent la déambulation le long du quai de la Gourdine. La première phase de cette renaturation démarrera au droit du square du Canada.

Le Quai et les Berges



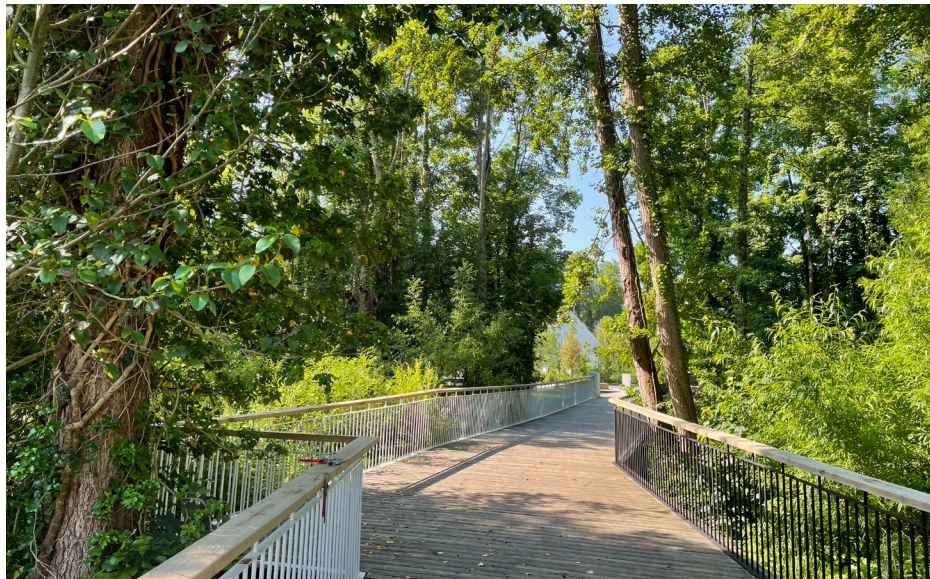


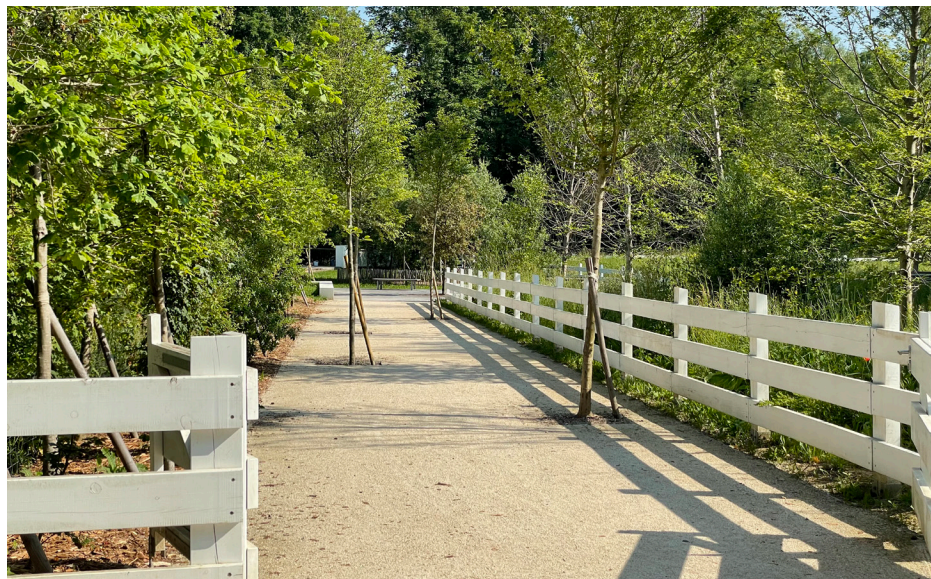
Le Parc de la Ferme des Saules





Le Parc Saint-Père





Aménagement du parc Saint-Père, du parc de la
Ferme des Saules et des quais de la Gourdine de
Lagny

Année : 2017 - 2026

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération
de Marne-et-Gondoire

Mission : Maitrise d'œuvre complète

Surface : 44 026 m²

Montant : 7.2 M€ HT

Equipe :

Praxys Paysage & Urbanisme - mandataire

InVARR - bureau d'études ingénierie

OGE - bureau d'études écologie

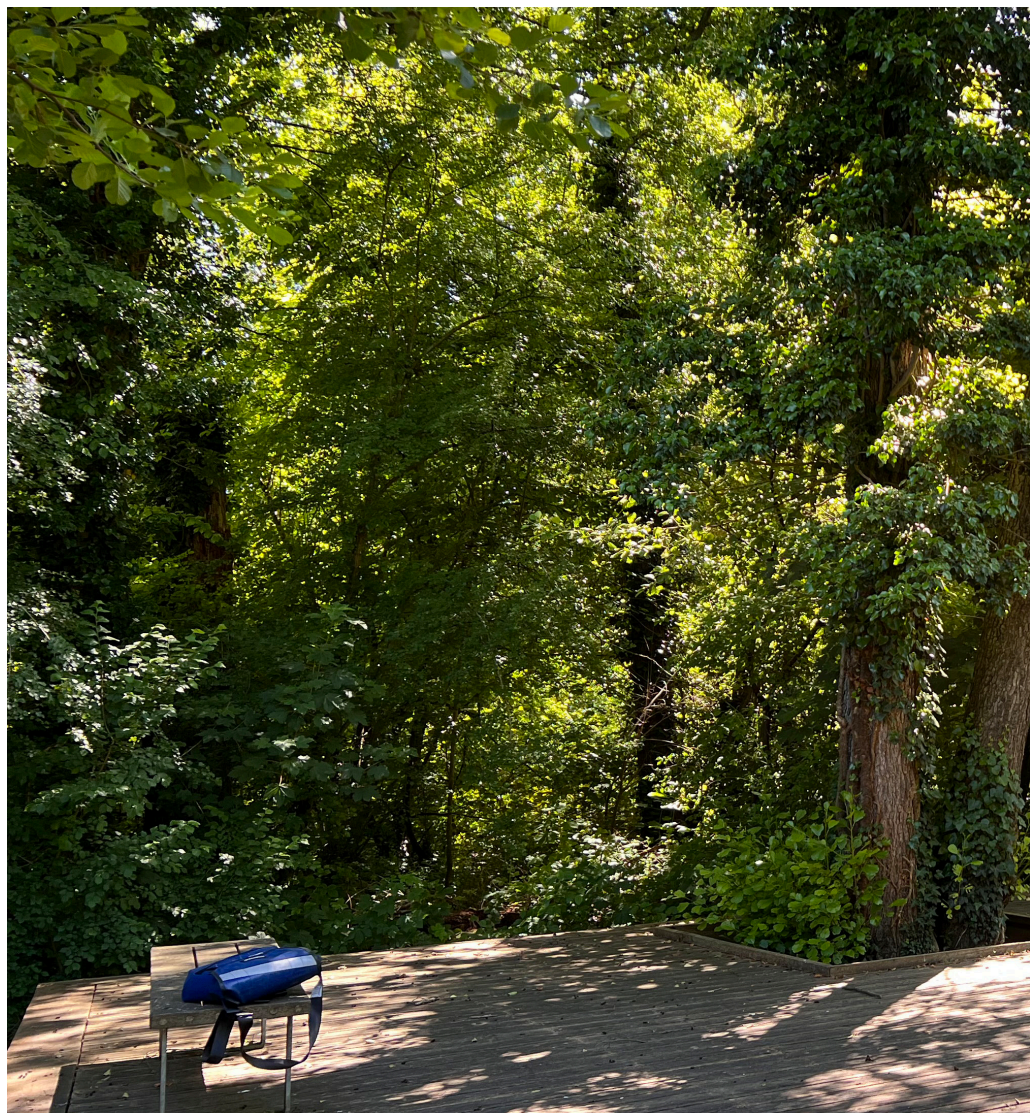
Sinbio - bureau d'études environnement

L'Heure Bleue - conception lumière

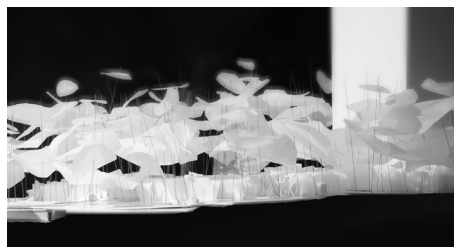
Bois Loisirs Créations - aménagement bois

Even - VRD génie végétal









Praxys est une agence d'urbanistes, paysagistes et architectes, fondée en 2007 par Thomas Boucher, PDG. Elle intervient dans la fabrication et la transformation du territoire à travers la création de pièces urbaines, de quartiers, d'espaces publics, de parcs et de jardins. Elle a ainsi réalisé plus de 150 projets depuis sa création, qui reconnectent l'Homme à la Nature. De Paris à Saint Pétersbourg, de Bruxelles à Milan, l'agence explore le potentiel d'enchantement du monde.

L'agence regroupe aujourd'hui une dizaine de collaborateurs polyvalents (dont trois personnes encadrantes) paysagistes, urbanistes et architectes. Cet effectif et sa diversité permettent un échange productif et précis avec le reste des équipes, et lui permet de disposer d'une force de production efficace pour répondre ici, aux attentes des maîtres d'ouvrage.

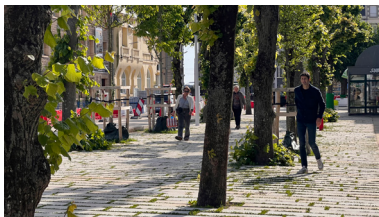
L'agence est lauréate des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes 2009/2010, décerné par le ministère de la Culture.

Praxys est membre de la communauté du Coq Vert, initiative portée par Bpifrance en faveur de la transition écologique des entreprises.

L'agence est également titulaire de la qualification OPQIBI pour les études paysagères, délivrée par l'OPQIBI, organisme de qualification de l'ingénierie.

EN COURS

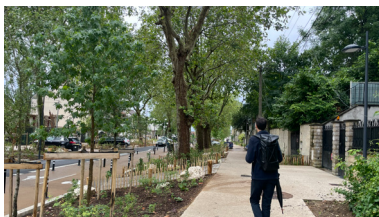
CHANTIERS EN LIVRAISON



Centre ville de Granville



Parkway de l'avenue de l'Europe, Massy



Avenue jardinée Gallieni, Pierrefitte-sur-Seine



Quartier ANRU, Cherbourg

CHANTIERS EN COURS



Quartier-Parc de la ZAC Fabien, Bonneuil



Parc Oasis, Bonneuil



Quartier agricole, Villerupt



Parc agricole, Torcy

CHANTIERS A VENIR



Cœur historique de Sancerre



Centre-ville / agora à Evry



Praxys

Paysagiste - Urbaniste

26 bis rue Kléber - 93100 Montreuil

agence@praxys-paysage.fr

<http://praxys-paysage.fr/>

Tel : +33 (0)1 42 77 26 13